



# Pénal fiscal

Du conseil au contentieux : comment (ré)agir ?

- ◆ 1 ans après :
  - ◆ LOI n° 2018-898 du 23 octobre 2018 relative à la lutte contre la fraude
  - ◆ LOI n° 2018-727 du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance

---

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019 – PARIS

---

# Du conseil au contentieux : comment (ré)agir ?

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019

*Journée animée par :*

*Anne Grousset & Jean-Philippe Bidegainberry*

*Avocats Associés spécialisés en droit fiscal*

**CMS FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS**

*& Emmanuel Daoud*

*Avocat Associé spécialisé en droit pénal*

**CABINET VIGO**

## **Infractions : en matière fiscale sur quels agissements, pratiques, opérations et situations existe-t-il dorénavant un risque pénal ?**

- La fin du verrou de Bercy : la boîte de pandore a-t-elle été ouverte ?
- Quels retours concrets sur la mise en application de l'article L228 (nouveau) du LPF ?
- Quelles incidences des qualifications ?
- Quelle cartographie des risques pénaux dresser ?
- Quel avenir du délit de blanchiment de fraude fiscale ?

## **De quels moyens disposent l'administration fiscale et le parquet dans leurs enquêtes et investigations ?**

- Quels sont les pouvoirs d'enquête mis en œuvre ?
- Comment s'articulent les procédures pénales et administratives ?
- Quelle utilisation des procédures d'échange d'informations et d'assistance mutuelle communautaires et internationales ?

## **Quelles utilisations et pratiques du L16 B dans ce nouvel ordre fiscal ?**

- Comment exercer un recours contre l'ordonnance du JLD ?
- Quelle appréciation de l'illicéité des preuves ?
- Comment se protéger lors de la saisie des fichiers électroniques ?
- Comment faire respecter les limites à l'export des données de messagerie ?
- Comment traiter les cas d'atteinte au secret professionnel et d'export de documents personnels ?

## **Comment faire face à la pénalisation du contrôle fiscal ?**

- Quels bons réflexes adopter ?
- Ce qu'il faut faire ou ne pas faire pendant une visite domiciliaire ou d'une perquisition
- L'audition libre : la fausse amie
- Comment préparer son audition libre ? Comment se déroule-t-elle ?
- Quelles différences en pratique avec la garde à vue ?
- Le traumatisme de la garde à vue : les bons réflexes
- Qui est concerné ? Comment se déroule-t-elle ?
- Quelles interventions et quel rôle de l'avocat ?

## **L'art de la négociation, quelle utilisation de la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité et de la convention judiciaire d'intérêt public ?**

- Quels sont les effets sur la procédure administrative ?
- A l'inverse, quelles sont les conséquences des transactions fiscales sur le pénal fiscal ?
- Quels impacts sur les procédures à l'encontre des autres personnes morales et personnes physiques impliquées ?

## **La défense du contribuable et la protection de ses droits dans le cadre de la procédure pénale vs la procédure administrative**

- Quelles différences entre ces deux procédures ?
- Comment s'assurer du respect d'un débat oral et contradictoire ?
- Quelle indépendance dans l'utilisation et l'interprétation des preuves ?

## **Principe *Non bis in idem* : quel état du droit en pratique ?**

- Comment le juge pénal et le juge de l'impôt respectent-ils le principe ?
- Quelles conséquences pratiques sur les contribuables, personnes physiques et personnes morales ?
- Quelle portée concrète donner à la jurisprudence de la CEDH et de la CJUE ?

## **Quelle protection du secret professionnel ?**

- Comment est entendu le secret professionnel ? Quels documents et usages sont protégés ?
- Dans quelle mesure le secret professionnel peut-il être levé ?

## **Quelle responsabilité pour les conseils et les dirigeants ?**

- Dans quelle mesure leur responsabilité peut être mise en jeu ?
- Mise en place de l'amende pour proposition de montage frauduleux ou abusif : la sanction automatique ?
- Quelles conséquences sur les parties prenantes après une reconnaissance préalable de culpabilité ou de la signature d'une convention judiciaire d'intérêt public ?
- La complicité des conseils de plus en plus recherchée ?
- Quelles mesures préventives prendre ?

## **La relation de confiance, une opportunité à saisir ?**

- Les entreprises ont-elles intérêt à utiliser ce nouveau dialogue, et à demander des rescrits ?
- Cette nouvelle confiance existera-t-elle en cas de contentieux ? Sur le passé ou que sur des faits postérieurs au 1/1/2019 ?
- Comment connaître les rescrits acceptés par l'administration ?
- Quelle est la force juridique d'un rescrit (par rapport à une instruction par exemple) ?

- D'autres entreprises, non parties au rescrit, peuvent-elles le remettre en cause si c'est leur intérêt, par exemple en faisant un REP ou en se lançant dans un contentieux ? Si oui, le fait qu'il y ait déjà eu un rescrit réduit-elle leurs chances de succès ?

*Organisation de la journée :*

- Accueil des participants : 8h30
- Ouverture des débats : 9h00
- Déjeuner de 13h00 à 14h30
- Café-Networking de 15 minutes à 10h45 et 15h45
- Clôture de la conférence à 17h30

# titre journée 2

## Pour qui ?

- Directeurs juridiques et fiscaux
- Avocats – Fiscalistes
- Directeurs administratifs et financiers
- Directeurs et responsables comptables
- Chefs d'entreprises
- Experts-comptables et commissaires aux comptes
- Leurs collaborateurs

## Pourquoi ?

- Identifier **les situations à risques, les fraudes et les montages abusifs** dont peut être victime l'entreprise et ses dirigeants
- Savoir agir et réagir face à un **contrôle fiscal impliquant les procédures de visite domiciliaire et pénales**
- **Adapter sa stratégie devant le juge pénal et devant le juge de l'impôt** pour défendre l'entreprise, ses dirigeants, ses salariés et ses conseils

## Comment ?

- **Les exposés sont présentés par des experts reconnus**, alternant théorie et pratique pour une assimilation optimale des concepts
- Les exposés sont conçus de manière interactive : vous avez la possibilité de **poser toutes vos questions et de réagir à tout moment**
- La remise d'un **support écrit en début de conférence** pour faciliter le suivi des débats

## Les acquis

- **Identifier les axes de défense** en cas de fraude fiscale et connaître **les chefs de redressement en cours et les dernières pratiques de l'administration fiscale et de la police fiscale**
- Gérer concrètement les **conséquences pratiques de la loi relative à la lutte contre la fraude et de la loi pour un État au service d'une société de confiance**
- **Maîtriser tous les enjeux, subtilités, et risques de la pénalisation du droit fiscal** pour vos clients et votre entreprise